



# Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton

## La Maison du citoyen

52, chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton, (Québec) G0X 2N0  
Téléphone : 819 221-2839 - Télécopieur : 819 221-4039  
Courriel : [info@st-elie-de-caxton.ca](mailto:info@st-elie-de-caxton.ca) - Site Web : [www.st-elie-de-caxton.ca](http://www.st-elie-de-caxton.ca)

## Infolettre municipale - juin 2020

### INFORMATIONS DU MAIRE

#### Commissaire à l'intégrité municipale et aux enquêtes

Le 4 mai dernier, le Commissaire à l'intégrité municipale et aux enquêtes (CIME) du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation ([MAMH](#)) a écrit au sujet de Saint-Élie-de-Caxton : « Nous avons reçu et examiné une divulgation d'actes répréhensibles concernant certains déboursés qui auraient été non conformes à la saine gestion des deniers publics de même que l'obtention et l'utilisation des subventions pour l'aménagement du Parc de la nature et culture.

(...)

Au terme de nos vérifications, nous vous informons que le Commissaire à l'intégrité municipale et aux enquêtes n'entreprendra pas d'enquête en vertu de la [Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics](#). Par conséquent, le Commissaire à l'intégrité municipale et aux enquêtes n'interviendra pas davantage dans ce dossier et le considère clos. »

Pour certaines personnes qui déploraient le fait qu'aucune autorité responsable ne soit encore intervenue à Saint-Élie-de-Caxton, la réponse du Gouvernement du Québec est très claire : **il n'y a pas de motifs sérieux** pour intervenir dans les petites chicanes politiques locales à Saint-Élie-de-Caxton. Ce qui confirme à nouveau la déclaration du 2 octobre 2019 à l'effet que le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec (MAMH) considère que « **la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton est bien gérée**. »

Il est dommage que la réputation de personnes, qui s'impliquent honnêtement, généreusement, avec rigueur et passion dans la gestion municipale au service de l'ensemble des citoyennes et citoyens de Saint-Élie-de-Caxton, soit ainsi ternie à la grandeur du Québec. Par le fait même, c'est la réputation de Saint-Élie-de-Caxton qui en prend un coup ! Doublement dommage...et très triste ! Heureusement que la vérité finit souvent par reprendre sa place...

#### Camp de jour

En dépit des défis énormes auxquels nous sommes confrontés pour nous conformer aux normes sanitaires et offrir un milieu de vie qui minimise les risques, le Conseil municipal a décidé de faire des réajustements à l'intérieur du budget régulier pour 2020, afin d'offrir aux familles caxtoniennes un camp de jour pour nos jeunes de 5 à 12 ans. Pour respecter les exigences sanitaires et nos capacités, notamment en ressources humaines et matérielles, nous devons limiter notre offre à 3 groupes : 5 places pour les 5-6 ans, 7 places pour les 7-8 ans et 10 places pour les 9-12 ans.

Pour couvrir une partie des coûts additionnels, nous demandons aux parents une contribution de 10% de plus que l'an passé au niveau des frais d'inscription et nous avons sollicité auprès du gouvernement du Québec une subvention spéciale... pour un contexte spécial.

Robert Gauthier, maire

\*\*\*

### INFORMATIONS DES CONSEILLÈRES MUNICIPALES

#### Réouverture de la BibliothÉlie

La [BibliothÉlie](#) ouvrira ses portes **le mardi 9 juin** entre 16 h et 20 h. Je vous invite à lire attentivement les [directives mises en place](#) afin de respecter les recommandations de la Santé publique. Pour commander des volumes ou pour obtenir des informations, vous devez communiquer par téléphone au 819 221-2701

ou par courriel à [biblio115@reseaubibliocqjm.qc.ca](mailto:biblio115@reseaubibliocqjm.qc.ca). Toute l'équipe de la bibliothèque a vraiment hâte de vous revoir. Je tiens à remercier tout particulièrement Mme Suzanne Arel pour son implication et son excellent travail en tant que coordonnatrice ainsi que tous les bénévoles qui œuvrent à la bibliothèque.

Charline Plante, conseillère municipale

### Rénovation du Centre communautaire local

Le portique de l'entrée principale de la Maison du citoyen a reçu une cure de rajeunissement. Il en va de même pour la grande salle du Centre communautaire dont les travaux de rénovation sont en cours de réalisation. Ces améliorations à notre parc immobilier municipal étaient prévues au budget de la présente année.

Francine Buisson, conseillère municipale

### Maison de l'Abondance

[La Maison de l'Abondance](#) est un organisme de distribution alimentaire desservant quelques municipalités de notre MRC dont la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton. En ces temps de pandémie, les besoins en denrées alimentaires sont accrus et certains de nos citoyens reçoivent le soutien de cet organisme.

- **Interruption de la distribution** : les 23 et 30 juillet prochains, il n'y aura pas de distribution alimentaire. L'organisme est fermé pour sa période de vacances annuelles.
- **Don en argent** : la Maison de l'Abondance accepte des dons en argent. Un reçu pour don de charité est remis pour tout don de 20 \$ et plus. Vous pouvez téléphoner au 819 265-4149 pour effectuer un don. Jean-Philippe Clément, coordonnateur, ou son employée se fera un plaisir de répondre à votre demande.
- **Merci aux bénévoles** : Merci aux Caxtoniennes qui s'impliquent à titre de bénévole dans la préparation et la distribution des boîtes de denrées alimentaires.

Francine Buisson, conseillère municipale

\*\*\*

### AUTRES INFORMATIONS

#### Demandes de dérogation mineure

À la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> juin 2020, le Conseil a décidé que les demandes de dérogation mineure déposées pendant la déclaration d'état d'urgence seront traitées en suivant la procédure de consultation écrite prévue par l'arrêté ministériel du 7 mai 2020. Pour chaque demande, un avis public sera publié sur le site Internet et sur la page Facebook de la municipalité expliquant la nature et la portée de la demande et invitant les gens à soumettre leurs commentaires écrits. Ces commentaires pourront être transmis par courrier au bureau municipal, à l'attention de madame Sandra Gérôme ou par courriel, [sandra.gerome@sogetel.net](mailto:sandra.gerome@sogetel.net), au plus tard 15 jours après la publication de l'avis.

Toute personne désirant faire une demande de dérogation mineure peut se procurer un [formulaire à cet effet](#) sur le site Internet de la municipalité à l'adresse suivante : <http://www.st-elie-de-caxton.ca/informations-aux-citoyens/formulaires>.

Benoît Gauthier, directeur général

### Sûreté du Québec

Vous constatez une situation « anormale », mais ce n'est pas une urgence (911) et vous **voulez porter plainte auprès de la Sûreté du Québec (SQ)** :

Contactez le poste de Saint-Boniface au 819 535-1900 ou

Remplissez le formulaire « Requête d'un citoyen », disponible au bureau municipal ou sur le [site Internet de la Municipalité](#) : [www.st-elie-de-caxton.ca](http://www.st-elie-de-caxton.ca) | Services aux citoyens | Sécurité publique | Service de police. Dans le formulaire, inscrire à la case « Nom de l'unité » Poste auxiliaire de la MRC de Maskinongé et dans la case « Adresse électronique » [poste.auxiliaire.mrc.maskinonge@surete.qc.ca](mailto:poste.auxiliaire.mrc.maskinonge@surete.qc.ca).